



Budget et plafond d'endettement acceptés

Le Courrier 22.12.2022

Budget et plafond d'endettement acceptés
53 des 86 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le 3 décembre pour le dernier Conseil de l'année. Après l'assermentation de quatre nouveaux membres, les deux préavis sur le budget et la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement ont été acceptés.

Yann Perret, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes et en rappelant les règles sanitaires en vigueur. Quatre personnes demandent à être assermentées. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, les discussions autour du budget 2022 ont pu commencer.

Olivier Hähni, syndic, s'est chargé de commenter le budget 2022 qui prévoit un excédent de revenus de Fr. 19'191.-. Les entrées fiscales ont été évaluées sur la base du nouveau taux d'imposition de 74 points décidé par le Conseil général lors de la séance précédente. La présentation du budget s'est faite sous une nouvelle méthode soit un « budget zéro » qui a pour

objectif de mettre uniquement les prévisions de dépenses en fonction des besoins. Président de la commission des finances, Alain Werly, a rapporté que la commission a examiné en détail les postes budgétaires commentés dans le préavis. La commission relève encore que ce budget sur la base « zéro » a pour conséquence une diminution des charges et des recettes par rapport à 2021. En conclusion, la commission des finances recommande aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2022, ce qui a été suivi à la majorité.

Le préavis suivant portant sur les plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026 est présenté également par le syndic, Olivier Hähni. La méthode choisie est celle de l'UCV (Union des communes vaudoises) qui consiste à multiplier par 30 la marge d'autofinancement en lien avec les emprunts qui sont généralement amortis sur 30 ans. La dette actuelle se monte à Fr. 2'982'500.-. La Municipalité propose de fixer le plafond d'endettement à 7 mio. Le plafond de cautionnement concerne la couverture

de nos quotes-parts aux associations intercommunales dont la commune fait partie. Sur recommandation de l'UCV, il peut se monter à 50% du plafond d'endettement ce qui correspond à 3.5 mio, ceci permettant de couvrir ces quotes-parts. Le tableau des investissements indique les projets pour cette législature avec un programme ambitieux pour un total de Fr. 3'450'000.-. Ces deux plafonds sont acceptés par les membres présents.

A l'occasion des communications municipales, Loïc Bardet, passe en revue les bâtiments communaux et leurs différents travaux d'entretien et annonce les changements qui ont eu lieu au sein de l'état-major du SDIS d'Oron-Jorat ainsi que du nouveau découpage de région de la paroisse pour la région de la Broye. De son côté, Gaël Manigley annonce que le changement d'horaire des transports publics aura lieu le 12 décembre 2021 et que quelques changements pour Vulliens sont à noter. Raphaël Lanfranchi, pour sa part, communique les nouveaux horaires de la déchetterie avec l'ajout d'une heure supplémentaire réservée aux agriculteurs et entreprises au 1^{er} janvier 2022. Le

PACom sera mis à l'enquête publique ainsi que la séance d'information publique d'ici fin mars suivi d'un Conseil extraordinaire pour l'approbation du PACom et la levée des éventuelles oppositions. Gary Cherpillod annonce que la source du Crottet donne 140 l/min ce qui suffit pour subvenir aux besoins de la commune et les analyses d'octobre étaient en ordre. Concernant les forêts, les coupes et les éclaircies ont été réalisées dans d'excellentes conditions. De nouvelles plantations ont eu lieu avec des essences rares comme le cormier et alisier. Le syndic a encore profité de prendre la parole pour remercier Gilbert Thonney, qui prend sa retraite au 31 décembre après avoir été responsable de notre déchetterie depuis 18 ans.

Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales fait part de son rapport annuel. En guise de conclusion, Yann Perret annonce les dates des prochains Conseils en 2022, souhaite de très belles fêtes de fin d'année à chacun.

Caroline Dutoit
Secrétaire du Conseil général